



Wallonie

Commune de Manhay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Les demandeurs sont **Mr. et Mme BORGHYS – DE SMEDT** demeurant à Rollierstraat n° 23 – 2830 WILLEBROEK

Le terrain concerné est situé à 6960 MANHAY, Les Roteux, Dochamps et cadastré Division II, Section B, n° 1750E – Lot 1 du lotissement « WATTE André ».

Le projet consiste en **la construction d'une habitation unifamiliale à usage de seconde résidence** et présente les caractéristiques suivantes : Ecart aux prescriptions du lotissement « WATTE André » au point de vue de :

- front de bâtisse obligatoire par le volume principal
- terrasse située partiellement hors de la zone de construction
- volumes annexes à toiture plate (car port/rangement et cuisine/buanderie)
- utilisation de 3 matériaux de parement
- baies d'allures horizontales

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 – 6960 MANHAY

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme SCHWINDT Louise - 086/45.03.18 dont le bureau se trouve à : Voie de la Libération n° 4, 6960 MANHAY

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 21.02.2023 au 07.03.2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale, Voie de la Libération n°4, 6960 MANHAY

- par courrier électronique : louise.schwindt@manhay.org

Afficher le 15.02.2023